**Alcohol and Gaming Commission of Ontario**  Commission des alcools Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

90, avenue Sheppard Est Suite 200 Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél:416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



# Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Ca	rleton	Ottawa			
Date	Dimanche	Dimanche 14 avril 2024		le départ	18 h 30	
Conditions météorologiqu				2 km/h (Sud-Ouest)		
État de la piste	Courses 1	Courses 1 à 11 : Bonne (Variante 1 s)				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	Ø	Inscription totales	ns 95/121	
Total des paris \$490,934 mutuels						
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visit l'enc	e de uêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

#### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau:

- Examen avec le conducteur, Mike Healey, concernant la Course 2, disputée le 7 avril alors qu'il conduisait le cheval, "SHADOW DAVE".
  - Après avoir discuté avec le participant, qui a d'ailleurs refusé de visionner la vidéo afférente, M. Healey a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01(h) de la CAJO (heurter un autre sulky) et s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours (du 24 au 26 avril, inclusivement.

Décision #2610168

- Nous avons discuté avec l'entraîneur, Stéphane Pouliot, de la propriété du cheval, "GOING YARD", dans la Course 6.
  - Ce cheval a été réclamé le 22 février, ce qui n'apparaissait pas dans le programme et a été annoncé au public.

 Retrait anticipé par les juges de la Course 10 (problème lié au transport) du cheval, "HURRIKANE CHEYENNE".

### Courses:

- 1. Rien à signaler.
- 2. Le #4, "DA CAPTAINOBVIOUS", (Jacques Beaudoin), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.

L'entraîneur en a été avisé.

Rien d'autre à signaler.

3. Le #6, "MSFRANNIE", (Stephane Pouliot), n'était pas en position à la barrière de départ lorsque le juge de départ a relâché le peloton, ce qui, pour le juge de départ, Jamie Fiolek, constitue une infraction à la règle 22.03 (j) (vii) de la CAJO (défaut de se mettre en position à la barrière de départ et d'y demeurer).

Le conducteur s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2610261

Rien d'autre à signaler.

4. Le #3, "KEYSTONE DORAL", (Jacques Beaudoin), a subi un bris d'équipement (mors Buxton), après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Rien d'autre à signaler.

- Le conducteur du #9, "ROCK N ZEUS", (Drew Smyth), prendra part à l'examen de sa stimulation observée dans le dernier droit.
  Rien d'autre à signaler.
- 6. Rien à signaler.
- 7. Examen de la course avant le poteau de ½ mille entre les #1, "ROCKNROLL NATION", (Stephane Brosseau), #5, "BAYLOR BOBBY", (Jimmy Gagnon), et #9, "ALWAYSYOURWAY", (Stephane Pouliot).

Le #1 a fait une sortie en premier, suivi par le #9.

Le #1 a ensuite ralenti, provoquant le #9 à avancer vers le #1.

Le #5 a alors été forcé de s'écarter de trois largeurs.

Il a été signalé dans la statistique avec obstruction.

Aucun placement n'a été nécessaire, car le #5 a terminé la course avant les #1 et #9.

Rien d'autre à signaler.

Drew Smyth se présentera dans le bureau des juges au sujet de son comportement durant son appel téléphonique avec les officiels des courses après la Course 7.

8. Examen de la course entre le #3, "WOODMERE MACERENA" (Mike Healey), et le #4, "BETTERONTHEISLAND", (Stephane Pouliot), après le poteau de ¾ mile. Le #4 s'arrêtait et le #3 a tenté de le contourner, mais a accroché la roue extérieure du #4 alors que le #5, J"K ELLEM ENOH", (Jimmy Gagnon), était écarté de deux largeurs avec seulement une demi-largeur de séparation dans laquelle le #3 a foncé.

Le #3 est arrivé en 6<sup>e</sup> position et a été placé en 7<sup>e</sup> position pour avoir causé l'obstruction au #4.

L'explication qu'a donnée M. Healey qu'il avait fait la sortie pour des raisons de sécurité a été acceptée.

Aucune sanction ne lui a été imposée.

Pierre Desjardins, le conducteur du #1, "ARRHYTHMOGENIC", sera contacté au sujet de sa stimulation après le départ.

Rien d'autre à signaler.

- 9. Rien à signaler.
- 10. Rien à signaler.
- 11. Stephane Pouliot, le conducteur du #8, "RAISING RUSTY", sera présent pour l'examen de la stimulation appliquée dans le dernier droit.

# Rien d'autre à signaler.

## Réclamations:

Aucune